

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 30 novembre 2023

du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 01/12/2023	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 23/11/2023	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 16
	Votes: Pour: 16 - Contre: 0 - Abstentions: 0

Le 30 novembre 2023, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Bouillé-Courdault (85) sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou représentés:

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL

Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

Lydie BERNARD

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Valérie AMY-MOIE (pouvoir à Jean-Pierre SERVANT)

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Olivier POIRAUD (pouvoir à Catherine TROMAS)

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

Arnaud CHARPENTIER Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Stéphane COUTTIER (pouvoir à Pascal DUFORESTEL)

Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Elmano MARTINS Catherine TROMAS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Laurent HUGER (pouvoir à Bernard BORDET)

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Etait également présent (voix consultative) :

Xavier GARREAU, représentant des chambres d'agriculture

Délibération pour l'attribution du marché pour la co-conception d'une action ligérienne sur le climat



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr











AR Prefecture

079-257902205-20231130-2023BU1130FMP1-DE Reçu le 01/12/2023

Attribution du marché pour la co-conception d'une action ligérienne sur le climat

Contexte

Dans le cadre du groupement de commande entre les PNR du Marais poitevin, Normandie-Maine, Loire-Anjou-Touraine et Brière pour la réalisation d'une action commune sur le climat, une consultation relative à l'accompagnement pour la conception d'une action ligérienne sur le Climat a été lancée.

Dans ce cadre, le PNR du Marais poitevin agit en qualité de coordonnateur du groupement.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 juillet 2023 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP), et sur la plateforme « marchés sécurisés ».

La date de remise des offres a été fixée au 22 septembre 2023. Au total, 21 dossiers ont été retirés, 6 plis ont été déposés.

Considérant l'analyse des offres, partagée entre les 4 parcs, conformément aux critères émis dans le règlement de consultation,

Considérant les notes obtenues par le bureau d'études « OuiAct »,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel du 30 novembre 2023,

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

> de désigner « OuiAct » comme titulaire du marché d'accompagnement pour la conception d'une action ligérienne sur le climat pour un montant de 21.900 € TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pascal DUFORESTE